

La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FF Randonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la FF Randonnée :
IM075100382 - email secrétariat : secretaire@randoceretane.org - Site Web : randoceretane.org
BP 308 66403 CERET Cedex

DEMANDE D'ADHESION Saison 2019-2020

1^{re} demande ou Renouvellement

Je soussigné(e) :

NOM.....PRENOM :.....

Né(e) le :.....

Adresse :.....

Courriel : @

Téléphone : (fixe et / ou portable) :.....

souhaite adhérer à **La RANDONNEE CERETANE**, association affiliée à la Fédération Française de Randonnée.

Montant de l'adhésion 2019-2020 (période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020) :

- Licence + assurance IRA + adhésion au club : **42 €**
- Licence + assurance IMPN + adhésion au club : **52 €**
- Adhésion à la Rando Cérétane seule (pour celle ou celui licencié.e dans un autre club) : **18 €**

J'ai noté que la Loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 fait obligation aux associations d'une Fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents et de délivrer une licence à tous les membres. Je reconnais qu'outre cette garantie qui me sera acquise, il m'a été proposé une assurance qui couvre mes propres accidents corporels.

Je m'engage à respecter le règlement de l'association, à suivre les consignes qui me seront transmises par les responsables et à être convenablement équipé(e) pour les activités auxquelles je participerai.

Certificat médical :

- **1^{ère} demande** : pour toute première prise de licence, un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive (randonnée pédestre, raquette ou marche nordique), daté de moins d'un an au jour de la prise de licence, doit être fourni par le pratiquant. Sa durée de validité est maintenant de 3 ans, sous certaines conditions.
- **Renouvellement** : durant la nouvelle période de validité de 3 ans du certificat médical, lors de chaque renouvellement de licence, je répons au questionnaire de santé (cf. annexe 1) :
- ✓ Si je répons « NON » à toutes les questions, je suis dispensé de présentation d'un certificat médical. Je joins l'annexe 2 complété (cf. annexe 2)
- ✓ Si je répons « OUI » à une seule des questions, ou refuse d'y répondre, je dois fournir un certificat médical datant de moins de 3 mois au jour de la prise de licence.

En résumé, avec le formulaire d'adhésion et le chèque, je fournis - dans tous les cas - **ou un certificat médical** daté de moins de 3 mois, **ou l'attestation** datée et signée. **En l'absence de l'un ou l'autre de ces 3 éléments, la licence ne pourra être éditée.**

Le programme mensuel des randonnées est publié sur le site Web. Pour celles et ceux qui le désirent, il peut être envoyé au domicile contre une participation aux frais d'expédition de **12 €** pour l'année.

Fait à..... le

Signature

< Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat >.

La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée :
IM075100382 - email secrétariat : secretaire@randoceretane.org - Site Web : randoceretane.org
BP 308 66403 CERET Cedex

Campagne d'adhésions 2019-2020

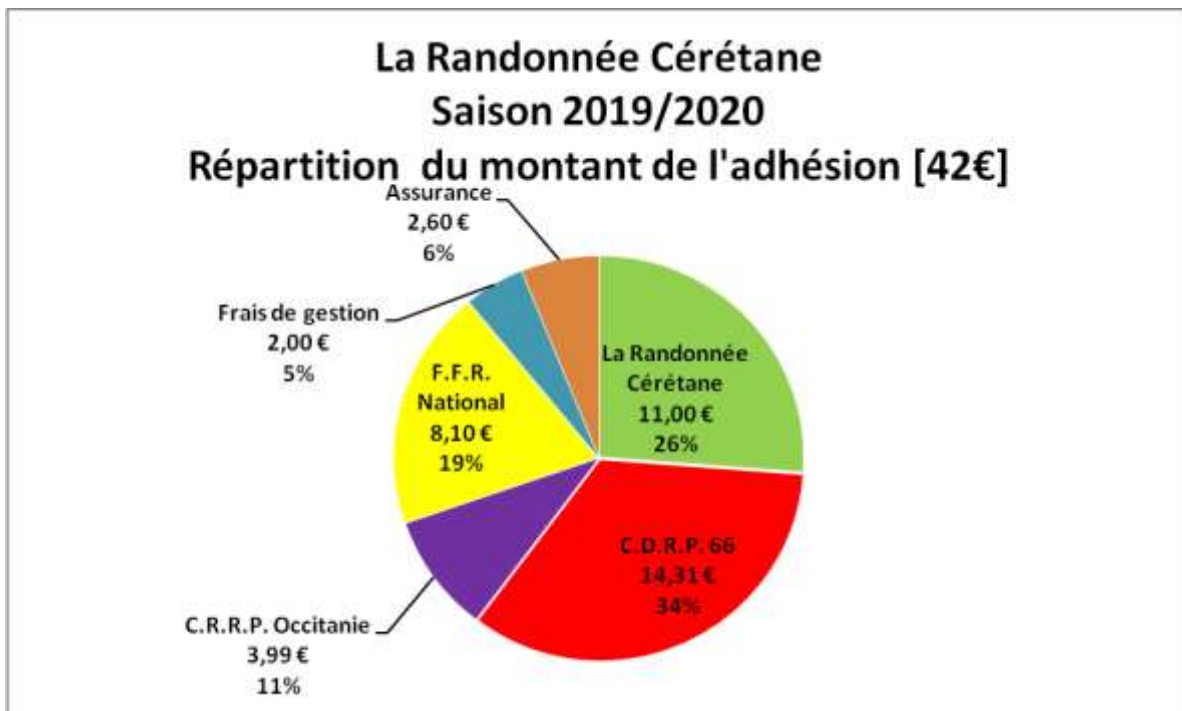
Quelques précisions :

1. Le C.A., malgré l'augmentation de 1 € de la licence, a pris la décision de maintenir les tarifs de l'année 2018-2019 soit 42 € pour l'adhésion "classique" (licence, assurance IRA et adhésion au club - voir ci-dessous la répartition des éléments de l'adhésion),
2. l'année comptable des associations sportives débute le 1er septembre prochain ; vous pouvez donc dès à présent procéder au renouvellement (ou première demande) de l'adhésion,
3. le partenariat entre notre association et le Conseil Départemental ayant été reconduit, vous pouvez vous rendre au Centre Sport Santé - Maison Départementale des Sports, rue Duguay Trouin - 66000 PERPIGNAN, Tél. 04 68 52 98 30 (du mardi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h) pour bénéficier auprès d'un médecin du sport, d'une visite médicale gratuite (n'oubliez pas de prendre rendez-vous),
4. tous les détails concernant les formules d'assurances peuvent être consultés auprès du secrétariat ou pour celles et ceux qui sont connectés sur le site de la FFRandonnée à l'adresse suivante

<https://www.ffrandonnee.fr/data/CMS/files/adhesion/GuideAssurances2018.2019.pdf>.

Ils sont aussi résumés sur la feuille contenant votre carte licence.

Pour tout autre renseignement, n'hésitez pas à vous adresser au secrétariat (tél 06 23 33 98 32).



La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée :
IM075100382 - email secrétariat : secretaire@randoceretane.org - Site Web : randoceretane.org
BP 308 66403 CERET Cedex

Annexe 1

QUESTIONNAIRE de SANTÉ "QS-Sport"

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive dans la période de validité de 3 années de votre dernier certificat médical fourni.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*

Durant les 12 derniers mois :

1. un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?
2. avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?
3. avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?
4. avez-vous eu une perte de connaissance ?
5. si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?
6. avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?

A ce jour :

7. ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?
8. votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?
9. pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?

*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions : Pas de certificat médical à fournir. Simplement joignez à votre formulaire de demande de renouvellement d'adhésion l'attestation datée et signée au verso.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions : Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

La Randonnée Cérétane

Affiliée à la FFRandonnée, agréée Ministère des sports, bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la FFRandonnée :
IM075100382 - email secrétariat : secretaire@randoceretane.org - Site Web : randoceretane.org
BP 308 66403 CERET Cedex

Annexe 2 ATTESTATION

Je soussigné :

M/Mme NOM : Prénom :

atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir répondu NON à toutes les questions.

Je fournis cette attestation à mon club lors de mon renouvellement de licence.

A Céret le :

Signature :

Cette attestation (1) est à joindre au formulaire d'adhésion et au règlement de l'adhésion et à retourner à La Randonnée Cérétane BP 308 66403 CERET Cedex.

(1) ne retourner au secrétariat **QUE** l'attestation datée et signée. Les réponses à l'auto-questionnaire sont **confidentielles** et vous sont naturellement personnelles. Si vous avez noté vos réponses - oui ou non - sur le questionnaire au verso, pensez à faire une copie de l'attestation seule.